|  |  |
| --- | --- |
|  | **Appel régional à projets****Accompagnement au renforcement de la gouvernance universitaire** **en relation avec la démarche-qualité****Direction régionale Asie-Pacifique** |

**DOCUMENT DE PRÉSENTATION**

**Appel à projets ouvert du 5 décembre 2018 au 5 mars 2019**

|  |
| --- |
| **1. DOCUMENT DE PRÉSENTATION** |
| Ce document fournit les informations nécessaires au dépôt d'un dossier de candidature.L'appel s'inscrit dans les objectifs stratégiques de la programmation quadriennale de la direction régionale Asie-Pacifique de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et concerne l’axe 3 « Contribution à la mise en place de gouvernances adaptées aux nouveaux enjeux » de la stratégie 2017-2020 de l’AUF. |

|  |
| --- |
| **2. TYPE DE PROJET** |
| Le projet vise à un renforcement de la gouvernance des établissements d’enseignement supérieur membre de l’AUF dans la région Asie-Pacifique à travers l’introduction de la démarche-qualité.Différents éléments structurent la définition et la mise en place d'un plan stratégique d'une institution dans le cadre de la démarche-qualité :* Le premier est celui de l’identification des enjeux pensés comme des défis que l'institution doit relever, et des objectifs qu’elle se fixe pour y répondre, au regard de ses propres missions et de ses spécificités, de son offre de formation en lien avec la recherche, ainsi que de la position qu’elle occupe dans son environnement tant académique que socio-économique, notamment à travers la définition et la mise en place d'une stratégie partenariale.
* Le second élément implique de prendre en considération la mise en œuvre effective du plan stratégique pour atteindre les objectifs préalablement définis, mais aussi les résultats attendus. Il s’agit de définir les modalités de pilotage, le dispositif d’allocation des ressources, etc., dans une logique d’effet de levier et de renforcement des compétences de l'Institution. Le dispositif de suivi des activités et d'accompagnement des activités et des projets développés dans le plan stratégique de l'institution constitue le dernier élément.

La mise en place de cette démarche-qualité doit permettre à l'institution de dresser un état des lieux des activités et des projets développés dans ses plans d'action, d’identifier les points forts et les aspects à améliorer en vue d’établir, si nécessaire, des plans d’amélioration de la qualité des activités développées. Ce processus doit être continu dans le temps, progressif et demande l'adhésion de tous, en particulier de l'équipe de direction de l'institution.L’accompagnement par l’AUF vise à notamment contextualiser la mise en place du **guide démarche-qualité appliqué au plan stratégique de développement d’une institution** proposé par la Conférence régionale des Recteurs des établissements membres de l’AUF en Asie-Pacifique (CONFRASIE) en tenant compte des spécificités de chaque établissement demandeur. |

|  |
| --- |
| **3. FINANCEMENT AUF ET TYPE D'ACTIVITÉS** |
| La contribution à demander à l'AUF ne peut en aucun cas dépasser **60%** du coût global de votre projet. Toute recherche de co-financements sera un avantage dans la sélection du dossier.Le financement de l'AUF sera fonction de la taille et de l'envergure du projet et ne pourra excéder 24.000 euros par projet. Selon les règlements financiers internes de l’AUF, notre contribution devra être répartie de la façon suivante :* + 1ère année : 40% des crédits alloués.
	+ 2ème année : 30% - 50% des crédits alloués.
	+ 3ème année : 10% - 30% des crédits alloués.

Le soutien apporté par l’AUF est destiné **EXCLUSIVEMENT** aux activités francophones et concerne **UNIQUEMENT** les dépenses suivantes :* Accompagner l'organisation des :
	+ ateliers de (1) formation à l’appropriation du guide démarche-qualité proposé par la CONFRASIE, de (2) élaboration du plan stratégique de développement de l’institution, de ses propres guides démarche-qualité et de ses processus de gestion opérationnelle ;
	+ missions (\*) de coopération et de transfert de l’offre d’expertise francophone dans le domaine de la démarche-qualité ;
	+ missions (\*) d’évaluation externe du pilotage de la démarche-qualité avant la clôture du projet ;
	+ activités de communication et de presse pour diffuser et disséminer les **RÉSULTATS** du projet.
* Appuyer la traduction des documentations et à l'interprétation au cours des regroupements organisés dans le cadre du projet.

Les ressources matérielles d'infrastructure, y compris les matérielles informatiques et non informatiques, ne sont pas prises en compte (voir annexe 1 - dépenses non éligibles).*(\*) voir annexe 2 du présent document – caractéristiques générales des missions* |

|  |
| --- |
| **4. PUBLIC ÉLIGIBLE** |
| Le présent appel à projets s'adresse à tous les établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF (cf. [www.auf.org/auf/les-membres-de-lauf/](http://www.auf.org/auf/les-membres-de-lauf/)) en Asie-Pacifique désireux de déposer un dossier de demande d'accompagnement au renforcement de leur gouvernance universitaire auprès de la direction régionale Asie-Pacifique de l’AUF. |

|  |
| --- |
| **5. CONDITIONS DE CANDIDATURE** |
| L’établissement porteur du projet doit :* être membre de l’AUF ;
* être à jour dans le paiement de la cotisation à l’AUF ;
* soumettre le formulaire de candidature dans les délais impartis ;
* produire l’ensemble des pièces demandées dans le formulaire.

Les établissements membres de l’AUF partenaires du projet doivent :* être à jour dans le paiement de la cotisation à l’AUF.
 |

|  |
| --- |
|  **6. PROCESSUS DE SÉLECTION** |
| **Le dossier complet** doit être :* signé par le plus haut responsable de l´établissement porteur du projet ;
* déposé auprès de la direction régionale AUF-Asie-Pacifique.

La direction régionale Asie-Pacifique est chargée d'examiner la recevabilité administrative.Après un examen de recevabilité administrative, les dossiers reçus seront soumis à l'évaluation et au classement par un groupe d'experts régionaux. La sélection des projets est assurée par la Commission régionale des experts (CRE) de la direction régionale Asie-Pacifique.Lorsqu’un projet est retenu, une lettre de notification indiquant les types d’accompagnement est adressée au plus haut responsable de l'établissement porteur du projet. Les modalités des engagements financiers sont déterminées dans une convention de soutien à signer entre l'établissement porteur du projet et l'AUF.La mise en œuvre de l'accompagnement de l'AUF, le suivi et l'évaluation du projet se feront en étroite collaboration avec le responsable de projet « recherche et enjeux du développement global » au sein de la direction régionale, le groupe d'experts régionaux et la CRE. |

|  |
| --- |
| **7. CRITÈRES DE SÉLECTION** |
| * l’engagement de l’institution à travers la détermination de la politique de qualité qu’elle entend appliquer en son sein.
* la prise en compte de l’environnement académique, scientifique, socio-économique, culturel et professionnel tant au niveau local, national, régional qu’international dans lequel s’inscrit cette politique de qualité.
* les objectifs liés à la mise en place de cette politique de qualité ainsi que les résultats attendus et mesurables.
* les ressources (humaines, financières, matérielles, logistiques et d’infrastructure) que l’institution envisage de mobiliser au service de la mise en place de cette politique de qualité.
* la recherche de cofinancements.
 |

|  |
| --- |
| **8. DURÉE DU PROJET**  |
| La durée du projet ne saurait excéder 36 mois à partir de la date de signature de la convention. |
| **9. CALENDRIER** |
| * **5 décembre 2018** : lancement de l'appel régional à projets
* **5 mars 2019** : clôture de l'appel régional à projets
* **Fin mars 2019** : envoi par courrier électronique des résultats aux porteurs des projets sélectionnés et signature des conventions
* **Mi-avril 2019** : démarrage des projets
 |

|  |
| --- |
| **10. DOCUMENTS À FOURNIR** |
| Pour être complet, le dossier doit comprendre les pièces suivantes :* le formulaire de candidature, dûment complété;
* les documents à joindre au formulaire de candidature en format PDF :
	1. présentation du plan de développement de l’établissement (3 pages maximum)
	2. synthèse des grands axes de la stratégie du plan de développement (1 page maximum)
	3. liste des membres du comité de pilotage et/ou de suivi du projet ;

Pour chaque membre de chaque comité, merci d'indiquer sous forme de tableau : son nom et prénom – service, département ou faculté de rattachement - son titre - son établissement de rattachement – son rôle dans le projet. |

|  |
| --- |
| **11. DOCUMENTS À FOURNIR ET DÉLAI DE DÉPÔT DU DOSSIER** |
| Pour être complet, le dossier doit comprendre les pièces suivantes :* le formulaire de candidature, dûment complété;
* les documents à joindre au formulaire de candidature en format PDF.

**Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français**. L’absence de l’une d’entre elles entraîne automatiquement le rejet du dossier. Le dossier de candidature doit obligatoirement être adressé en version électronique **le 5 mars 2019 (18h, heure du Vietnam)** délai de rigueur à :**Pour le Nord et le Centre du Vietnam** Madame Nguyen Thi Thuy Hanh - Chargée de projetTél : + 84 24 38 24 73082 (ext. 24) Adresse électronique : nguyen.thi.thuy.hanh@auf.org**Pour le Sud du Vietnam**Monsieur Nguyen Tan Dai - Responsable du Campus numérique francophone49 – Nguyen Thi Minh Khai – Aggr.1 – HCM villeTél : + 84 28 38 27 95 50 (ext. 104)Adresse électronique : nguyen.tan.dai@auf.org**Pour le Laos**Monsieur Antoine Blomqvist - Responsable de l’Antenne de Vientiane Campus de Dongdok - Bâtiment A - Université Nationale du Laos Tél : +856 21 77 18 00 (ext. 102)Adresse électronique : antoine.blomqvist@auf.org**Pour le Cambodge**Monsieur Kravong Im - Responsable de l’Antenne de Phnom Penh Institut de Technologie du Cambodge - Bvd. Confédération de Russie 12156 Phnom Penh, Cambodge Tél : +855 23 883 135/136 (ext.12)Adresse électronique : kravong.im@auf.org**Pour le Pacifique**Madame Carole Wahnoun – Responsable de l’Antenne du PacifiqueAvenue Leopold Sedar Senghor - Port-Vila, République du VanuatuTél : +678 775 54 39Adresse électronique : carole.wahnoun@auf.org |

**ANNEXES AU DOCUMENT DE CANDIDATURE**

|  |
| --- |
| **ANNEXE 1 – DÉPENSES NON ÉLIGIBLES** |
| * bien que nécessaires au bon déroulement du projet, les dépenses relatives aux matériels informatiques, non-informatiques, bureautiques et aux photocopies des documents de travail ne sont pas éligibles.
* tout type de rémunération des membres de l’équipe et de l’agent comptable de l’établissement qui gère le projet, charges salariales incluses.
* frais liés à la connexion Internet, au loyer, au mobilier, aux charges des locaux utilisés.
* frais liés à la gestion et à la coordination du projet.
* frais de repas midi et soir, de pause-café lors des évènementiels organisés dans le cadre du projet.
 |

|  |
| --- |
| **ANNEXE 2 – CARACTERISTIQUES GENERALES DES MOBILITES** |
| **Type d'allocation** | **Durée des mobilités** | **Classement pays / zone de mission** | **Montant maximal journalier** | **Autres financements éligibles** |
| Missions de coopération et d’évaluation | max 6 nuitées / mission | Vietnam | 110€ | Transport AR + visa + assurance + forfaits taxi avion (\*\*) |

*(\*\*) 2 forfaits à 15 € pour aller-retour aéroport dans leur ville d'origine et organisation des transports sur le lieu de l'activité*

|  |
| --- |
| **ANNEXE 3 – CHRONOGRAMME DES ACTIVITÉS ET TABLEAU BUDGÉTAIRE** |
| Voir le fichier sous format xls joint à ce document. |